

*Le budget—M. Isabelle*

que leur économie n'est pas la même et que certaines sont plus riches que d'autres. C'est pourquoi le gouvernement a institué ce qu'on appelle les paiements de péréquation, afin de permettre à celles qui ont moins d'argent d'en avoir un peu plus, pour que toutes les provinces puissent jouir d'un même niveau de vie.

Monsieur le président, on a souvent dit que si les pays doivent avoir un cœur, comme les humains, ce cœur doit se trouver dans la capitale nationale. Cette capitale, jusqu'à maintenant, est Ottawa. Certains députés sont venus dans cette ville pour la première fois à l'occasion de leur élection; lorsqu'on leur disait qu'Ottawa était la capitale nationale du Canada, cela ne leur disait rien, car ils ne l'avaient jamais visitée. Je voudrais, encore une fois, qu'ils se plongent dans l'histoire de la capitale du Canada; ils se rendront bien vite compte que la capitale du Canada n'est pas seulement Ottawa—même si la reine Victoria a décidé de choisir ce lieu—car il a été également décidé par le Parlement qu'il existerait une région de la capitale nationale qui comprendrait les villes d'Ottawa et de Hull, et les municipalités environnantes.

Depuis des années, monsieur le président, on a toujours pensé que cette partie de la capitale nationale qui comprend Hull et ses environs était systématiquement oubliée par le gouvernement central, et même par le gouvernement du Québec.

Je n'ai pas besoin, monsieur le président, pour démontrer combien nous avons été, pendant des années, oubliés et de la province de Québec et du gouvernement central, de rappeler qu'un ministre du Québec est même venu à Hull saluer le maire D'Amour, qui venait de remporter une magnifique victoire; il lui a donné la main en lui disant qu'il le félicitait d'avoir défait M<sup>lle</sup> Whitton, qui était alors mairesse d'Ottawa.

Monsieur le président, un journal d'intellectuels de Montréal, *Le Devoir*, en 1962 ou 1964, à la suite d'un tournoi de golf qui s'était déroulé au Club Rivermead, avait inscrit dans sa page sportive «Hull, Ontario.»

De toute façon, monsieur le président, je pense bien que nous avons été systématiquement oubliés, à cause de notre éloignement de Québec et de notre proximité d'Ottawa. Étant trop éloignés de Québec, Québec nous oubliait, étant trop près d'Ottawa, Ottawa nous «snobait», jusqu'à un certain point, parce qu'il nous disait toujours: Étant donné que vous relevez d'une juridiction provinciale, on ne peut pas faire quoi que ce soit chez vous.

Monsieur le président, 1968 a marqué un tournant de l'histoire de la région de la capitale nationale. Le gouvernement fédéral actuel, par l'entremise du premier ministre (M. Trudeau) et de l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), a décidé de faire disparaître les inégalités économiques qui existaient entre ces deux municipalités qui représentaient, au fond, la région de la capitale nationale. Et n'eut été l'annonce d'investissements du gouvernement fédéral, nous serions encore un hameau, à l'ombre de la Tour de la Paix.

Ces personnes astucieuses ont décidé de passer aux gestes, afin de nous donner ce que nous réclamions et ce qui nous était dû depuis des années.

Je me souviens, monsieur le président, d'avoir lu des discours du docteur Fontaine qui, en passant, a été le premier député de Hull, élu en 1917, et qui parlait dans le même sens que je le fais ce soir; mais au lieu de dire qu'il existait maintenant des réalisations, il demandait qu'on fasse quelque chose du côté de Hull.

Monsieur le président, nous sommes actuellement en plein essor économique. Les retombées seront ressenties

[M. Isabelle.]

aux alentours. Nous avons eu des difficultés à tous les points de vue; nous en connaissons d'autres, mais nous sommes certains que nous sommes sur le bon chemin et que le gouvernement actuel passera à l'histoire simplement parce qu'il a réellement voulu faire en sorte que la capitale nationale soit représentée par les éléments qui la composent, soit les francophones et les anglophones.

J'ai souvent dit, monsieur le président, que la capitale d'un pays est le siège du gouvernement central et des institutions nationales. La capitale doit refléter l'âme du peuple, sa vitalité, son dynamisme et ses aspirations pour l'avenir. Et j'ai toujours proclamé, si je peux dire plus, que sa prééminence tient plutôt à son rôle qu'à son étendue territoriale ou à son importance sur les plans industriel ou commercial. C'est un centre législatif et administratif, foyer des institutions nationales; c'est une collectivité sans limite précise, car tous les citoyens du pays en font partie et partagent l'activité, les responsabilités, les problèmes et les aspirations.

• (2100)

Monsieur le président, j'ai toujours opté—et peut-être qu'à cause de cela mon nom passera à l'histoire d'une façon ou d'une autre—pour un certain genre de district fédéral, et je voudrais bien qu'on me comprenne. Au fait, je ne veux pas nécessairement parler d'un district fédéral du genre de celui de Washington, car on connaît les problèmes administratifs qu'on y retrouve. On sait que ceux qui dirigent les destinées de cette ville ont été mis en place par des nominations faites à la Maison Blanche. Ce que je souhaiterais, dans cette région économiquement identique sur les deux rives de l'Outaouais, c'est qu'il n'y ait pas de pénalisation pour les gens de Hull ou de la région, qui travaillent à Ottawa.

Monsieur le président, nous sommes pénalisés par des doubles tarifs dans le transport en commun; nous sommes plus pénalisés par l'impôt sur le revenu que ceux qui font le même travail et résident en Ontario.

Nous sommes pénalisés dans le domaine de la santé, parce que nous vivons dans la province de Québec.

Que la province de Québec adopte ses propres lois relatives à la perception des impôts, j'en suis, mais pour la région de la capitale nationale, on devrait tenter de modifier les lois déjà existantes, de sorte que le citoyen de la région de Hull, qui travaille à Ottawa, ne soit pas pénalisé, mais assujéti à une loi identique à celle de l'Ontario, et que, de la même façon, les gens de l'Ontario qui travaillent à Hull ne soient pas pénalisés pour la même raison.

Monsieur le président, il s'agirait non pas d'un statut particulier, mais d'un genre d'accord économique, en créant une région économiquement identique, de sorte que les citoyens d'une rive ne soient pas classés comme citoyens de première classe, et ceux de l'autre rive, citoyens de deuxième classe.

On peut citer un bon nombre de cas où les gens de la région sont pénalisés, justement parce qu'ils travaillent à la Fonction publique.

Prochainement encore, avec les constructions nouvelles qui s'annoncent à Hull, plusieurs milliers de fonctionnaires fédéraux d'Ottawa ou de la région devront se rendre dans la région de Hull pour leur travail. Je voudrais ajouter que nous nous heurtons à un problème crucial, qui peut paraître anodin, mais qui revêt une importance particulière pour ceux qui devront défrayer leur transport. Encore là, la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais sera pénalisée. Je sais que